

LE FOLL
A l'attention de Monsieur Pierre GIL
109, rue des Douves
27500 CORNEVILLE SUR RISLE

Affaire traitée par:
COFIROUTE
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage
Direction Opérationnelle Infrastructures
« Les Touches »
BP 10331
37173 CHAMBRAY-LES-TOURS

Chambray, le 25 septembre 2019

N/réf.: DMO.DOI.SPEC-NAL/JJ 19-1839

Objet: Autoroute A10 – Installation d'une Centrale sur la plateforme de POITIERS Nord au PR 301+600.

Monsieur,

Afin de réaliser les travaux de gros entretiens des chaussées 2020 sur l'autoroute A10 Section Châtelleraut/Poitiers du PR 271+500 au PR 311+000 sens 1 et 2, nous autorisons l'entreprise LE FOLL à installer sur la plateforme existante de Poitiers nord PR 301+600 une centrale mobile pour la fabrication des enrobés du 03 février 2020 au 28 août 2020.

A la fin de l'opération, la plateforme devra être rendue dans son état d'origine et fera l'objet d'un état des lieux final.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Julien JACQUIN
Chargé de mission Infrastructures



COFIROUTE
12 rue Louis Blériot - CS 30035
92506 RUEIL MALMAISON Cedex
Tél. +33 1 55 94 70 00
Id. TVA : FR 32 552 115 891
SIRET : 552 115 891 00418
www.vinci-autoroutes.com

